

# Procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle de L'Association des Propriétaires du Domaine Lakefield

Le 26 mai 2012

- 1) L'Assemblée est déclarée ouverte à 9h00. Michel Labelle, président, souhaite la bienvenue et accueille les nouveaux membres.  
L'ordre du jour de l'Assemblée est approuvé à l'unanimité.
- 2) Le procès-verbal de l'Assemblée générale annuelle du 18 juin 2011 est adopté sans modifications et sans opposition.
- 3) RAPPORT DU TRÉSORIER

Alain Giroux rapporte que en 2010-2011, 51 membres ont cotisé (55 en 2009-2010). Les cotisations totales se sont élevées à 4 400,00 \$.

Les dépenses s'élèvent à 5 131,95 \$. Elles comprennent l'ensemencement des lacs, la participation au réseau de surveillance des lacs, l'assurance de l'APDL, les frais de l'AGA.

Le déficit est donc de 731,85 (581,93 \$ en 2009-2010) pour cette année ; toutefois il reste au 30 avril 2012, 4966,01 \$ dans la caisse de l'APDL.

M. Giroux souligne la diminution des cotisations. M. Corcoran informe l'assemblée qu'un dépliant publicitaire sur l'APDL a été distribué à l'ensemble des propriétaires au cours des dernières semaines par les membres de l'exécutif.

## 4) RAPPORT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ◆ Environnement : Nous résumons brièvement la rencontre d'information sur l'état du lac Kenny ayant eu lieu le 12 mai 2012. Cette rencontre réunissait les représentants de la municipalité, de la MRC et de l'organisme Horizon Multi-Ressources. Une rencontre de l'organisme Abrinord (organisme de bassin versant de la rivière du nord) est prévue le 30 mai 2012 et l'APDL délèguera un représentant. Nous participons également depuis 2010 au réseau de surveillance des lacs. Des prélèvements réguliers permettent de vérifier la transparence de nos lacs et quelques autres éléments permettant le suivi de la qualité des lacs. L'analyse des années 2010 et 2011 laisse présager la possibilité de certains signes d'eutrophisation au Lac Kenny pouvant résulter de l'activité humaine en bordure du lac. Les données du Lac Écho ne sont pas disponibles. Mme Le Galou déplore la coupe d'arbres massive ayant eu lieu récemment sur une propriété du lac Écho. Un tel geste contribue à la détérioration de l'environnement et des mesures seront prises contre le propriétaire concerné.
- ◆ Communication avec les membres : Nous rappelons à tous l'existence du site internet de l'association et que la contribution des membres aide à bonifier le site. Un membre souligne que certaines sections sur le site nécessitent une mise à jour. Cette remarque est notée et les diverses sections du site seront revues pour une

mise à jour. Nous demandons à tous les membres de nous fournir une adresse électronique afin de faciliter les communications.

- ◆ Pistes de ski de fond / sentiers: M. A. Plank est à nouveau responsable de la coordination de l'entretien des pistes. Très peu de participants à la corvée annuelle de l'an dernier. Toutefois plusieurs petites équipes se forment pour travailler sur des segments de pistes à des plages horaires qui leurs conviennent. Nous maintenons la date habituelle du samedi suivant l'Action de grâce et un communiqué à ce sujet sera envoyé aux membres et affiché sur le site.
- ◆ Ensemencement des lacs. Alain Giroux et Gaétan Henry, se sont chargés de faire la commande et de procéder à l'ensemencement de 1000 poissons, 600 au Lac Kenny et 400 au Lac Écho. Un rappel est fait concernant la nécessité d'acheter un permis de pêche et qu'uniquement des vers et menés peuvent être utilisés comme appât.
- ◆ Services communs : Vidanges des fosses septiques : Nous rappelons que les fosses septiques doivent, au minimum, être vidangées à un intervalle de deux ans pour les résidents à temps plein et de quatre ans, pour les autres. Une copie de la facture doit être envoyée à la municipalité. La compagnie Sani-Laurentides est également retenue pour ce service cette année et un envoi courriel a été effectué par Benoit Robert pour un service de vidange au début juin. Ramonage des cheminées : un nettoyage annuel est recommandé et sera coordonné cette année à nouveau par M.Gaétan Henry.
- ◆ Activités sociales : Les membres souhaitent renouer avec le souper communautaire jumeler à la corvée d'automne et réactiver d'autres activités ayant déjà eu lieu avec un vif succès dans le passé. L'exécutif annonce donc la tenue du souper communautaire le samedi suivant l'action de grâce et l'organisation d'une épluchette de blé d'inde au cours de l'été. Le 30 juin est une date possible pour cet événement. Nous communiquerons avec les membres pour l'organisation d'un repas à la cabane à sucre au printemps 2013.
- ◆ Sécurité : Nous avisons les participants de plusieurs vols de domicile dans le Domaine. La Sûreté du Québec nous avait informé à l'automne 2010 d'une surveillance accrue à raison de 1-2 tournées par semaine. Nous allons faire un rappel à ce sujet. Mme Le Galou rappelle l'importance de l'identification par autocollants des voitures et embarcations. Il y a une proposition de mécanisme de sécurité aux barrières permettant l'accès aux Domaine. Mme LeGalou semble favorable à cette proposition. L'APDL explorera cette possibilité. La problématique d'accès au Domaine pour les entrepreneurs est soulevée.

## 5) RAPPORT DU MAIRE

- ◆ M Scott Pearce nous présente un résumé des réalisations de la municipalité au cours de la dernière année et présente les projets à venir, entre autre, la construction d'un terrain de tennis accessible à tous et l'aménagement d'un parc récréatif. Il souligne l'importance et la contribution signification des membres de l'APDL dans la municipalité depuis plusieurs années.

## 6) SURETÉ DU QUÉBEC ET SÉCURITÉ

- ◆ Nous recevons des représentants de la Sûreté du Québec pour un état des lieux des diverses problématiques face aux vols dans le Domaine. Ces derniers rappels les mesures de sécurité de base pour éviter des vols, le système de surveillance entre voisins et l'importance de rapporter tout véhicule suspect à la sûreté. Ils mentionnent également les nombreuses interventions de la sûreté à proximité du « pit de sable »

afin de décourager les intrus. M. Labelle souligne que des démarches ont été faites pour un estimé de surveillance par caméra aux différentes portes du Domaine. Le coût significatif d'un tel système et la logistique de gestion associée nous incite à ne pas aller de l'avant avec ce projet.

#### 7) ÉLECTION DE 3 MEMBRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

- ◆ Éric Drouin arrive au terme de son mandat de deux ans et se représente. Il est élu sans opposition. M. Alain Giroux ne se représente pas, M Benoit Robert ne se représente pas mais demeure conseiller pour l'APDL et un autre poste est resté vacant depuis l'an dernier. Mmes Dominique Legault, Sylvie-Catherine Beaudoin et M Mark Stamm se proposent comme candidats et sont élus sans opposition.

#### 8) VARIA

- ◆ Aucun sujet au varia.

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 11h30.

Éric Drouin, secrétaire  
Michel Labelle, président  
Alain Giroux, trésorier  
Benoit Robert, conseiller  
Gaétan Henry, conseiller  
Guy Corcoran, vice-président